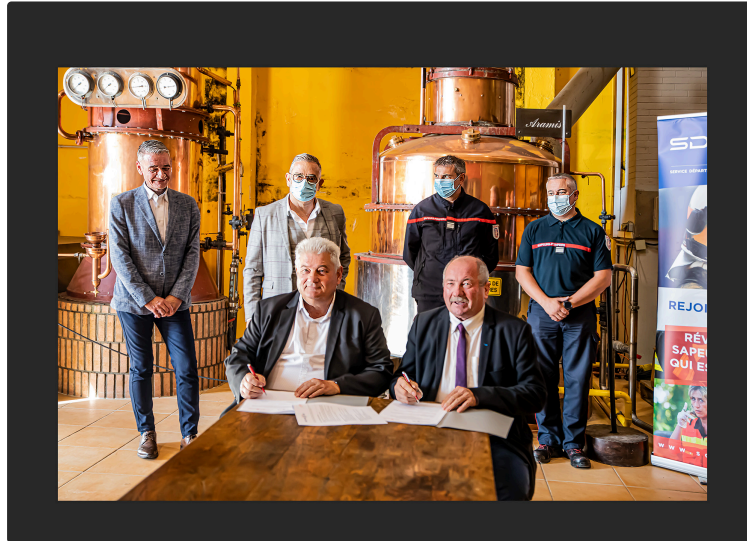


## Convention SDIS-BNIA à Nogaro : l'armagnac en priorité anti-incendie

Bernard Gendre et Patrick Farbos l'ont signée



Convention SDIS-BNIA à Nogaro : l'armagnac en priorité anti-incendie

La sécurité des producteurs d'armagnac, c'est une priorité pour Patrick Farbos, président du Bureau national interprofessionnel de l'armagnac (BNIA) (1). Il le souligne au cours de l'allocution qu'il prononce à la signature d'une convention avec Bernard Gendre (2), président du Service départemental d'incendie et secours (SDIS).

Le colonel Jean-Louis Ferres, directeur du SDIS, ainsi que le commandant Benjamin Gadal, commandant le Groupement Sud des sapeurs-pompiers et le commandant Christophe Claverie, commandant le Groupement Sud, étaient présents, ainsi que le commandant Jean-Michel Bellocq, adjoint de ce dernier.

### Objet de la convention

Il s'agit – explique le colonel Ferres - de nouer un partenariat entre le BNIA et le SDIS pour que, dans un esprit collectif de cohésion et de solidarité :

des processus opérationnels spécifiques pour les incendies d'alcool soient à disposition des sapeurs-pompiers, dès avant leur intervention éventuelle, de manière à créer un modèle technique et opérationnel pour tous, pour une intervention rapide et efficace sur ces feux spéciaux,

les véhicules et les matériels nécessaires soient positionnés dans l'Armagnac, c'est-à-dire à l'ouest du département, alors qu'ils étaient plutôt concentrés à l'est.

### Intervention de Patrick Farbos

Patrick Farbos rappelle qu'il aime nouer des partenariats avec des personnes de confiance, comme il l'a fait avec Grands chais de France. Il y a quelque temps, il pensait que les chais d'armagnac ne risquaient pas de brûler. Jusqu'à récemment, quand on a su que deux incendies avaient eu lieu dans des chais de cognac : « cela n'arrive pas qu'aux autres ! ». Il fallait donc assurer la sécurité des producteurs, qui ont pris conscience du risque. Le conseil d'administration du BNIA s'est donc engagé dans ce partenariat avec le SDIS.

Déjà, dans la coopérative HDM, des précautions sont prises, mais le partenariat apporte une sécurité plus grande. Désormais, des réunions communes semestrielles auront lieu avec les services de la préfecture pour vérifier que les chais sont aux normes du jour.

### Intervention de Bernard Gendre

Bernard Gendre souligne que l'on voit bien du haut du ciel que les chais sont au cœur des villages, d'où un risque spécifique.

Un exercice effectué à Éauze par le SDIS a montré que, à défaut d'un repositionnement de véhicules et des matériels, on était tributaire de moyens acheminés depuis Bordeaux.

Un verre de Mousquet ou d'un excellent Floc de Gascogne a conclu cette réunion.

(1) Également président de la Coopérative les Hauts de Montrouge (HDM) à Nogaro. (2) Vice-président du Conseil départemental.

N.B. - Sur la photo du haut de page : Pierre Daniel (directeur de HDM), Olivier Goujon (directeur du BNIA), le commandant Gadal et le commandant Claverie.



Allocution de Patrick Farbos



Précisions du colonel Jean-Louis Ferres



Les cdts Benjamin Gadal et Christophe Claverie et le col Jean-Louis Ferres



Bernard Gendre et Patrick Farbos ont signé



Le pot final